

De : agnès verdier [mailto:agnesbridge.verdier@gmail.com]

Envoyé : dimanche 17 mai 2015 19:02

À : fevre.jean-pierre@neuf.fr; Brigitte Duminy; Christian Cloarec; Daniel Poisson-Girard; Dominique Cosson; Jacqueline Bitton; Martine Cayol; Samuel Rozenberg

Objet : Réunion de bureau de demain

Cette réunion est prématurée:

Le point 2 ne sera pas officiellement résolu et son compte -rendu écrit n'aura pas le temps d'être fait. Pour une réunion demain il aurait fallu la faire comme prévu dans les règlements dès la fin du tournoi et pas un mois après

Le point 1 ne résume pas bien ce qui a été dit au Conseil Régional, le cas évoqué ne concernant pas franchement notre club., les autres points sont plus intéressants

Le PV du mois de mars n'est pas sorti. L'élection aux différents postes à l'intérieur du bureau n'a pas été votée.

Le PV qui a suivi le dernier bureau comporte des éléments faux sur moi, comme celui du 15/1, et j'ai demandé correction. JE ne les ai pas vues.

Le point 3 a surgi 5 semaines après l'Assemblée Générale ou ce que j'ai exposé: mes activités de l'an prochain: conserver l'Ecole de Bridge, les tournois du mardi soir et reprendre des tournois débutants courts le lundi soir n'a provoqué aucune réaction négative.. Ces 3 mesures ne peuvent qu'être favorables au Club. On ne voit pas pourquoi tout d'un coup ce type de question serait posée au bureau sans même que l'on m'informe ni que l'on me demande mon avis sur les points que je n'ai pas évoqués à l'AG

Tous ces points doivent être résolus avant le prochain bureau, et donc je vous demande de reculer la date de ce bureau. Le seul point urgent étant les arbitrages ou nous sommes 3 et l'on pourra toujours se mettre d'accord. Vous allez me dire que j'aurais pu faire cette demande plus tôt. Hé bien non, car j'avais des impératifs de Bridge importants à régler avant. Je vous rappelle qu'une réunion de bureau a été annulée dans l'après - midi sans que l'on soit informés et sans raison valable, et cela n'a posé aucun problème ;

J'attends de vous des réponses favorables. Merci.

De : agnès verdier [mailto:agnesbridge.verdier@gmail.com]

Envoyé : dimanche 17 mai 2015 21:06

À : Micheline Fevre; Brigitte Duminy; Christian Cloarec; Daniel Poisson-Girard; Dominique Cosson; Jacqueline Bitton; Martine Cayol; Samuel Rozenberg

Objet : bureau prévu demain

JP me fait remarquer que supprimer l'examen de certains points est plus judicieux que d'annuler une réunion complète. Donc point 1, point 2, point 3.
Bonsoir.